

## Union européenne Quels potentiels d'adaptation ?

\*FEEM

Corso Magenta, 63  
20123 Milano - Italie  
valentina.bosetti@feem.it  
enrica.decian@feem.it

VALENTINA BOSETTI ET ENRICA DE CIAN

FONDAZIONE ENI ENRICO MATTEI\*

En l'état actuel des choses, la prochaine conférence de Copenhague sur le changement climatique a peu de chances de déboucher sur un accord définitif. Toutefois, elle pourrait voir émerger des mesures de convergence entre les politiques des pays industrialisés et en voie de développement sur la question climatique. Ce qui serait déjà une réussite. S'il était possible d'accorder les politiques sur les émissions polluantes dans les pays industrialisés de façon à ce qu'elles favorisent l'arrêt de la déforestation dans les pays en développement, peut-être le Brésil et d'autres pays s'engageraient-ils sur d'autres mesures. Les transferts de technologies propres et les projets communs de recherche et de développement seraient aussi utiles pour faire progresser les positions de nombreuses économies émergentes. En dernier lieu, l'ouverture aux pays en développement du marché du carbone, qui permet d'échanger les crédits de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, dans des secteurs faciles à superviser et contrôler, pourrait motiver une réduction des émissions polluantes dans ces pays.

D'un point de vue global, ce qui fera réellement la différence sera la crédibilité du futur engagement envers une politique mondiale du climat. Plus cet objectif sera crédible, plus les pays seront nombreux à accepter de planifier une adaptation progressive des secteurs d'activité à fortes émissions de carbone.

**L'ADAPTATION : UN PASSAGE OBLIGÉ** Les résultats d'études récentes – citons le Rapport de la Convention-cadre des Nations unies sur les change-

ments climatiques (CNUCC)<sup>1</sup>, le 4<sup>e</sup> Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et, surtout, la *Stern Review*<sup>2</sup> – laissent à penser que les impacts néfastes du changement climatique seront probablement plus importants que ceux que laissent entrevoir les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rapports d'évaluation du GIEC. Une différence essentielle par rapport aux études antérieures est l'évaluation financière des impacts à caractère non économique, notamment les retombées du changement climatique sur la santé et la biodiversité, ainsi que la disparition d'écosystèmes et d'héritages culturels. En outre, des estimations récentes mentionnent la possibilité de changements climatiques soudains et à grande échelle (des « surprises » systémiques). Selon la *Stern Review*, la prise en compte des impacts non économiques pourrait doubler les coûts du changement climatique. Le risque de changements subits ou à grande échelle pourrait quant à lui entraîner une perte de 5 à 10 % du PIB mondial dans un scénario de réchauffement planétaire de l'ordre de 5 à 6 °C.

La quantification des dommages reste très incertaine, malgré de nombreuses études. Les divergences d'opinion sur les estimations sont dues à plusieurs causes : la difficulté à évaluer en termes monétaires les catastrophes (événements majeurs, changements climatiques radicaux) et leurs principales conséquences sur la société ; l'emploi d'approches rigides ; les différences d'échelle des informations disponibles sur les prévisions climatiques, économiques et technologiques ; et la difficulté à quantifier les impacts

non économiques du changement climatique.

En dépit de l'incertitude sur l'ampleur des impacts socio-économiques, il est certain que des retombées néfastes affecteront certaines régions du monde et que l'élaboration d'une stratégie d'adaptation sera inévitable.

L'adaptation de l'humanité aux conditions climatiques a toujours été un processus naturel, un facteur intrinsèque de la vie et de l'évolution humaines. Toutefois, l'adaptation au changement climatique pourrait se révéler plus ardue car son envergure et le temps dont nous disposons pour nous adapter risquent de mettre les sociétés humaines à rude épreuve.

### LE PROJET CLIMATECOST ET LES RÉSULTATS

**FUTURS** Les sociétés se caractérisent par des capacités d'adaptation différentes qui dépendent du contexte socio-économique et institutionnel en place. Par conséquent, la vulnérabilité des pays et les dommages réellement causés par le changement climatique ne peuvent pas être calculés uniquement en fonction des risques potentiels encourus. Ils dépendent avant tout de la capacité d'adaptation. Et comme l'adaptation nécessite au minimum les mêmes institutions que celles requises pour le développement, beaucoup de pays en développement seront très gravement exposés aux impacts du changement climatique.

Au fur et à mesure que les effets du réchauffement planétaire se faisaient sentir, les pays européens ont commencé à planifier et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques et à leurs

### FEEM

Créée en 1989, la Fondation Eni Enrico Mattei est une institution de recherche, à but non lucratif et non-partisane, qui mène des recherches dans le champ du développement durable. Son principal objectif est de promouvoir l'interaction entre les sphères académiques, politiques et industrielles, afin de proposer une approche globale du développement économique et de la dégradation de l'environnement.  
www.feem.it

impacts. Les réunions de 2004 et de 2005 du Conseil de l'environnement ont mis en évidence la nécessité de se préparer et de s'adapter aux conséquences de ces changements devenus désormais inévitables. La communication de 2005 de la Commission européenne soulignait ainsi « *le rôle que l'UE doit jouer pour atténuer les vulnérabilités et favoriser l'adaptation* ». La Commission européenne a également œuvré en faveur de l'adaptation, par l'intermédiaire de recherches sur les impacts et l'adaptation du groupe ECCP (Programme européen sur le changement climatique). Ce groupe a été chargé « d'intégrer entièrement l'adaptation aux domaines stratégiques européens concernés, d'identifier des bonnes pratiques peu onéreuses permettant de développer une stratégie d'adaptation et de favoriser la formation ». Les informations recueillies par ce groupe de travail ont été transmises à la Commission et ont abouti, en 2007, à la publication d'un Livre vert sur l'adaptation. En avril 2009, la Commission européenne a publié un Livre blanc sur l'adaptation présentant le cadre des mesures et des stratégies d'adaptation visant à atténuer la vulnérabilité de l'UE aux changements climatiques. L'UE jouera un rôle de coordinatrice, en accompagnant et complétant les initiatives nationales des États membres et en se faisant l'avocate de l'adaptation dans les pays en développement.

Pour relever certains de ces défis, la Commission européenne a financé le projet « ClimateCost – Full Costs of Climate Change » (Coût climatique – Coûts totaux du changement climatique). L'objectif est de rassembler les principales institutions européennes

afin d'améliorer les connaissances sur les coûts totaux du changement climatique et d'évaluer le potentiel d'adaptation. Plusieurs études sectorielles seront dédiées aux impacts majeurs du changement climatique, les conclusions étant ensuite réunies au sein d'un cadre unifié. Le projet, lancé début 2009, devrait aboutir à un premier ensemble de conclusions courant 2010.

Ici encore, l'idée maîtresse qui régit le projet est la coexistence des mesures d'atténuation et d'adaptation, l'atténuation étant le seul moyen d'éviter les conséquences incontrôlables

du changement climatique, et l'adaptation, le seul moyen de gérer des dommages inévitables. ●

1) CNUCC, 2007, « Investments and Financial Flows to Address Climate Change, Background paper on analysis of existing and planned investments and financial flows relevant to the development of effective and appropriate international response to climate change » (disponible en anglais uniquement).

2) « Stern Review on the Economics of Climate Change », HM Treasury, 2006. [www.hm-treasury.gov.uk/stern-review\\_index.htm](http://www.hm-treasury.gov.uk/stern-review_index.htm)

